



# Facture

Réf. : (PROV5325) - Non validé

Date facturation : 07/12/2021

Date échéance : 07/12/2021

Code client : C425

Réf. commande : CO2112-4137 / 07/12/2021

Réf. expédition : SH2112-2515

Émetteur:

## ESPACE CONSO

1118 Chemin de Hatché  
40700 MORGANX

Email: contact@pragma-tech.fr

Adressé à:

## CLIENT 1

7 rue Iarrouy  
64140 LONS

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
GIE1 - GIE1	20%	20,00	25	500,00
ECOTAXE - ECOTAXE D3E EcoTaxDeee	20%	50,00	1	50,00
SORECOP - SORECOP sorecop	20%	125,00	1	125,00
GIE2 - GIE 2	20%	20,00	0	0,00
FRAIS_DE_PORT - FRAIS DE PORT	20%	8,95	1	8,95

Règlement TTC par chèque à l'ordre de ESPACE CONSO envoyé à

1118 Chemin de Hatché  
40700 MORGANX

Total HT	683,95
Total TVA 20%	136,79
<b>Total TTC</b>	<b>820,74</b>

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque:

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
-------------	--------------	------------------	-----

Pénalités pour paiement en retard : (Taux d'intérêt légal x 3) x montant TTC . En cas de retard de paiement des intérêts calculés au taux de trois fois l'intérêt légal nous sont acquis de plein droit. En cas de non-paiement à l'échéance et après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, le débiteur sera tenu à titre de clause pénale à nous payer une somme forfaitaire égale à 15 % du montant total impayé.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa de l'article L 441-6 DU CODE DE COMMERCE est fixé à 40 euros en matière commerciale.